AECK/

REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRASG2CG

DECRET N° 2017- 321 du 21 juin 2017

portant nomination des membres du Comité Technique de Pilotage du Recensement initial Administratif à Vocation d'Identification de la Population (RAVIP).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la loi n° 2009-09 du 22 mai 2009 portant protection des données à caractère personnel en République du Bénin ;

Vu la loi n° 2017-08 du 19 juin 2017 portant identification des personnes physiques en République du Bénin ;

Vu la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;

Vu le décret n°2016-264 du 06 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;

Vu le décret n° 2016-724 du 25 novembre 2016 définissant les modalités du recensement administratif à vocation d'identification de la population ;

Vu le décret n° 2016-416 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique ;

Vu le décret n° 2016-425 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice et de la Législation;

Vu le décret n° 2016-420 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie Numérique et de la Communication ;

Vu le décret n° 2016-417 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale ;

Vu le décret n° 2017-041 du 25 janvier 2017 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;

Vu le décret n° 2016-423 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération ;

Vu le décret n° 2016-424 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Travail, de la Fonction Publique et des Affaires Sociales ;

Vu le décret n° 2016-502 du 11 août 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan et du Développement ;

Vu le décret n° 2016-499 du 11 août 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Secrétariat Général de la Présidence de la République ;

Vu le décret n° 2016-443 du 27 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Conseil du Numérique ;

Vu le décret n°2017-302 du 21 juin 2017 définissant le cadre institutionnel du Recensement initial Administratif à Vocation d'Identification de la Population (RAVIP) ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 21 juin 2017,

D E C R E T E :

Article 1er : Sont nommées membres du Comité Technique de Pilotage du Recensement initial Administratif à Vocation d'Identification de la Population (RAVIP), les personnes dont les noms suivent :

Président : Monsieur **Jean-Claude AHOUANVOEBLA**, Régisseur Général Adjoint de l'Agence Nationale de Traitement ;

1er Rapporteur : Monsieur **Alexandre BIAOU**, Directeur Général de l'Institut National d'Analyses Economiques ;

2ème Rapporteur : Monsieur **Aurèle QUENUM**, responsable chargé du développement des bases de données de l'ANT ;

Membres :

- Monsieur **Serge ADJOVI**, Directeur de l'Unité d'Exécution du Conseil Numérique ;
- Monsieur **Joseph Iropa KONTI**, Directeur Général de l'état civil ;
- Monsieur **Rodrigue CHAOU**, Directeur Général du Budget ;
- Madame **Maïmouna SINIMBOU**, Directrice Générale de la Famille.

Article 2 : Le présent décret prend effet pour compter de la date de sa signature et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 21 juin 2017

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Patrice TALON.-

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République,

Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement,

Abdoulaye BIO TCHANE

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation,

Joseph DJOGBENOU

Le Ministre de l'Economie et des Finances,

Romuald WADAGNI

Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique,

Sacca LAFIA

Le Ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale,

Barnabé Z. DASSIGLI

Le Ministre du Travail, de la Fonction Publique et des Affaires Sociales,

Adidjatou MATHYS

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 HAAC 2 HCJ 2 MESGPR 2 MPD 2 MJL 2 MEF 2 MISP 2 MDGL 2 MTFPAS 2 AUTRES MINISTERES 14 SGG 4 INTERESSES08 JORB 1.